



## Demande de certificat

(Administration)

\*Veuillez remplir ce formulaire avec les informations requises

Informations sur l'administration			
Noms de l'Administration	Commune de Yaoundé II		
Code budgétaire			
Président / ministre	Jermick Martial Eloundou Ayissi		
Siège social et adresse			
BP Adresse			
Information sur l'utilisateur du certificat*			
Nom de l'employé	Abena Emilienne floae		
Date de naissance	09-03-1988	N° CNI / Passeport service	AA 1628516
Téléphone	698025984	Mobile	Fax
Direction	Commune de Yaoundé II		
Courriel (e-mail)			
Type de demande	Emission* réémission*renouvellement*suspension*réactivation*révocation*Mise à jour des informations critiques		
Pouvoir du mandataire			
Informations sur le mandataire	Noms		N° CNI/Passeport service
	Téléphone		Relation avec le représentant
Conformément aux dispositions de la loi n° 2010/012 du 21 décembre 2010 relative à la cybercriminalité et à la charte de certification électronique de l'ANTIC, je demande le certificat électronique et suis d'accord que les données contenues dans ce formulaire soient utilisées pour les tâches liées à la gestion de ce certificat et notamment la demande d'émission, de réémission, de renouvellement, de suspension, de réactivation, de révocation ou d'un évènement apparenté.			
Date ____/____/____			
(Nom, cachet et signature du Directeur Général)			

\*Document à attacher à la présente demande

- Copie de l'enregistrement au registre de commerce
- Un certificat d'impression de cachet (cachet de l'entreprise ou de l'individu)
- Une copie de la pièce d'identification de l'utilisateur du certificat et celle du mandataire



P.O Box : 6170 Yaoundé  
Tel : +237 222 20 22 11 – Fax: +237 222 20 39 31  
<http://www.antic.cm> [pkf@antic.cm](mailto:pkf@antic.cm)

Nom	Opérateur Centrale de l'Autorité d'Enregistrement
Signature	



**INFORMATISATION DES FAITS D'ÉTAT CIVIL AU CAMEROUN  
ET DANS LES MISSIONS DIPLOMATIQUES**

**FICHE D'IDENTIFICATION DES ACTEURS  
DE LA DIGITALISATION**

Nom du CEC Commune d'Arrondissement de Yaoundé II Code CEC : 7304.....  
Nom du CEC de Rattachement : ..... / Code CEC .....

Noms et prénoms : Abena Emilienne Flore.....

Téléphone : 693 02 59 24 16 74 13 66 72.....

Sexe : feminin.....

Qualité : .....

Fonction : Secrétaire d'Etat Civil.....

Niveau Scolaire : Universitaire.....

CNI/Passeport : CNI AA 16 22 85 16.....

Nature de l'acte : Decision municipale portant designation des secretaires d'Etat Civil CAY2

N° de l'acte : Decision municipale n.00.0203120251.DM.CAY2156.1.C5R.....



*Signature 1*

*Signature 2*

P.J

- Photo
- CNI
- Arrêté



**PROCES-VERBAL DE PRESTATION**

**Paix- Travail - Patrie**

**DE SERMENT N°20/S DU 13 OCTOBRE**

**2025**

**PRESTATION DE SERMENT DE  
DESIGNATION DES SECRETAIRES  
D'ETAT CIVIL DEVANT PRETER  
SERMENT POUR LE COMPTE DE LA  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE  
YAOUNDE II**

**IL s'agit des nommés :**

- NJIKI OUETE Achille Roger \***
- MANGA AYO Ange Julienne**
- MBEDE MONGO Roger**
- FAGNI NGAMIE Amina Mounira**
- ABENA Emilienne Flore**
- BEYENE ADIABA André**
- NKOUANDOU MEFITNEBEMOUN**
- TOUG- ME YARA Justin**
- ETOUNDI MBARGA Jean Franck**

--- A l'audience publique ordinaire du treize octobre 2025 du Tribunal de Première Instance de Yaoundé-Centre Administratif, statuant en matière civile, siégeant en la salle ordinaire de ses audiences sises au palais de justice de ladite ville, présidée par Madame **ABDOUL KADIRI**, Juge au Tribunal de Première Instance de céans ;

---- En présence de Monsieur **TSAGUE DONKENG Hubert**, Substitut du Procureur de la République près ledit Tribunal, occupant le banc du Ministère Public ;

---- Assisté de Maître **MENTHEA NTAK Arlette Babette** Greffier ;

**- ONT -COMPARU -**

**Les nommés :**

- NJIKI OUETE Achille Roger**
- MANGA AYO Ange Julienne**
- MBEDE MONGO Roger**
- FAGNI NGAMIE Amina Mounira**
- ABENA Emilienne Flore**
- BEYENE ADIABA André**
- NKOUANDOU MEFITNEBEMOUN**
- TOUG- ME YARA Justin**
- ETOUNDI MBARGA Jean Franck**

---Le Président après avoir fait le rapport de la cause donne la parole au

1<sup>er</sup> rôle

COPIE GROSSE

13/10/2025

Ministère Public pour ses réquisitions ;

--- Le représentant du Ministère public à qui la parole est donnée, après les civilités d'usage dégage le sens de la prestation de serment qui est un engagement solennel, une promesse prononcée publiquement devant le Tribunal, par l'impétrant d'accomplir sa fonction dans le strict respect des lois et règlements de notre pays ;

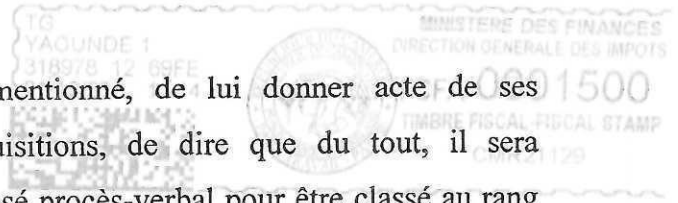
---Le Ministère Public poursuit avec la définition du serment qui est sous le prisme judiciaire, un engagement solennel écrit ou oral par lequel une autorité, un agent, promet, jure de remplir fidèlement les devoirs de sa charge ou de son Etat ;

---Le Ministère Public s'intéresse ensuite à l'identité des récipiendaires

Pour terminer, le Ministère Public rappelle aux intéressés que leur responsabilité disciplinaire ou civile ou pénale sera engagée à chaque fois qu'ils iront au-delà de leurs attributions dans l'exercice de leurs fonctions et s'ils se rendront auteurs de détournement de deniers publics, concussion, corruption, abus de fonction et autres infractions prévues et réprimées par la loi ;

---Ainsi, il requiert :

---Qu'il plaise au Tribunal de faire donner lecture par le Greffier audiencier de l'acte de désignation des intéressés, de recevoir leur serment , de donner acte au Greffier audiencier de la lecture de l'acte



susmentionné, de lui donner acte de ses réquisitions, de dire que du tout, il sera dressé procès-verbal pour être classé au rang des minutes du Greffe du Tribunal de céans ;

---Reprenant la parole, Monsieur le Président passe au greffier audiencier qui à haute et intelligible voix, donne lecture de la décision de désignation ;

---Reprenant à nouveau la parole, Monsieur le Président a prodigué des conseils et exhortations, aux impétrants avant de passer à la prestation de serment proprement dite ;

--- Lecture de la formule du serment est donnée aux intéressés :

**« JUREZ VOUS SUR L'HONNEUR DE REMPLIR LOYALEMENT ET FIDELLEMENT CONFORMEMENT A LA LOI, LES FONCTIONS QUE VOUS CONFERES VOS DESIGNATIONS EN QUALITE DE SECRETAIRES D'ETAT CIVIL ?»**

---Les récipiendaires, debout, mains droites levées, « JE LE JURE »

---Sur ce, Monsieur le Président a rendu conformément à la loi, la décision dont la teneur suit :

**- LE TRIBUNAL -**

----Statuant publiquement contradictoirement à l'égard des parties , en matière civile et en premier ressort ;

---- Donne acte au Ministère Public de ses

COPIE GROSSE

réquisitions et à madame le Greffier  
audiencier de la lecture de l'acte de  
désignation des nommés :

-NJIKI OUETE Achille Roger

-MANGA AYO Ange Julienne

-MBEDE MONGO Roger

-FAGNI NGAMIE Amina Mounira

-ABENA Emilienne Flore

-BEYENE ADIABA André

-NKOUANDOU MEFITNEMBEMOUN

-TOUG- ME YARA Justin

-ETOUNDI MBARGA Jean Franck en

leur qualité de secrétaire d'état de la  
commune d'Arrondissement de Yaoundé

Il ;

--- De les renvoyer à l'exercice de leurs  
fonctions ;

---- De dire que du tout, il est dressé Procès-  
Verbal pour être classé au rang des minutes  
du Tribunal de Première Instance de  
Yaoundé Centre Administratif ;

---- En foi de quoi le présent procès-verbal  
est signé par le Président et le Greffier. /-

En conséquence le Président de la République du Cameroun  
Mande et Ordonne à tous les huissiers et Agents d'exécution  
sur ce requis du maître de jugement à l'exécution au  
Procureurs Généraux et aux Procureurs près les Tribunaux  
de Première Instance d'y tenir la main à tout Commandant  
de l'Officier de la Gendarmerie Prêter main  
en seront également requis

LE PRESIDENT

LE GREFFIER

Première Grosse Délivrée par Nous  
Greffier en Chef Soussigné

Yaoundé, le 07 DEC 2025



*Me Sen Mokato*  
*Marie Obure*  
Administrateur

